

Direction Population et Relation aux habitants

Affaire suivie par : Augustin VASSEUR
Tél. : 01 69 12 50 65
Courriel : vielocale@mairie-juvisy.fr

A l'attention des utilisateurs des équipements
sportifs de la ville de Juvisy-sur-Orge

Le 1^{er} septembre 2021

Objet : ouverture des équipements sportifs rentrée 2021

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la situation sanitaire actuelle de notre pays, même si elle demeure fragile, nous laisse entrevoir les perspectives d'un retour à la normale d'ici quelques temps.

La situation actuelle va nous permettre en cette rentrée de rouvrir les équipements municipaux.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que les équipements sportifs municipaux ouvriront au public le lundi 6 septembre 2021.

La préfecture de l'Essonne, en application des directives gouvernementales, a transmis aux communes les consignes d'application du décret du 7 août prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, notamment en matière d'accès aux équipements recevant du public.

Aussi, je vous informe qu'à partir du lundi 6 septembre, l'accès aux équipements sportifs couverts et découverts ne pourra se faire pour le public majeur que sur présentation d'un Pass Sanitaire valide (pour rappel, la présentation d'une certification de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet, la preuve d'un test négatif de moins de 72h, ou le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois).

A compter du 1^{er} octobre, le public mineur sera lui aussi concerné par cette disposition (les tranches d'âge concernées vous seront précisées à l'approche de cette échéance).

Il convient de préciser que le public scolaire reste exempté de présentation du Pass sanitaire pour accéder aux gymnase et stades.

Depuis le 1^{er} septembre, tous les encadrants d'activité (bénévoles, salariés) accueillant le public ont pour obligation de fournir un Pass sanitaire valide pour pouvoir accéder aux équipements.

Chaque responsable d'activité sera chargé d'appliquer cette mesure pour le public qu'il accueille (sportifs et accompagnateurs). Je vous rappelle que, pour faciliter la vérification du Pass Sanitaire, l'application *TousAntiCovid Verif* est disponible gratuitement sur Smartphone.

A compter de lundi prochain, ce dispositif sera applicable sur **l'ensemble des équipements sportifs** (couverts, découverts), que ce soit pour les activités régulières ou les manifestations occasionnelles.

Aucune limite de nombre de participants n'est désormais fixée, et les vestiaires seront de nouveau accessibles.

Je vous rappelle également que jusqu'à nouvel ordre, le respect des règles sanitaires fixées pour nos établissements recevant du public (port du masque obligatoire en dehors des activités sportives partir de 11 ans, respect des gestes barrières) demeure en vigueur.

Par ailleurs, devant la situation sanitaire encore fragile, nous vous invitons à inciter toutes les personnes accompagnant les pratiquants à éviter un maximum le brassage de population au sein des établissements.

La Ville s'engage à porter une attention particulière au nettoyage et à la désinfection des équipements pour que la reprise s'effectue dans les meilleures conditions.

Le respect de ces quelques règles nous permettra d'aborder sereinement ce retour dans nos équipements sportifs.

Le Service Vie Locale se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information et pour vous aider à aborder au mieux cette période de rentrée.

Dans l'attente de vous rencontrer sur nos installations sportives, je vous souhaite une excellente reprise et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes respectueuses salutations.

Mme BENSARSA REDA

Lamia BENSARSA REDA

Maire de Juvisy-sur-Orge

